

## Commissions permanentes

Lors de leur réunion du 05 février 2014, les membres du Bureau ont décidé à l'unanimité de la création de 3 commissions permanentes :

- RP/Partenariats,
- Métiers & Ethique,
- Communication, Etudes & Evènements.

Leur dénomination et leurs missions ont évolué après 2 ans d'existence.

Afin de prendre en compte ces évolutions, la réunion de bureau du 19 avril 2016 a entériné, à l'unanimité, l'organisation suivante :

- La commission RP/Partenariats devient la **commission Education & Formation**. En effet, l'action de cette commission a concerné majoritairement les aspects de formation et d'éducation. Elle est en charge de promouvoir le métier du Property Management et d'assurer les relations avec les acteurs de l'industrie immobilière et les filières d'enseignement et de formation professionnelle. De nombreux partenariats ont été signés avec différentes écoles et il convient désormais de les faire vivre.

> **Paul-André Pelloux/Septime reste responsable de cette commission.**

> **Bertrand Coté/Nexity en est le co-animateur.**

- La **commission Métiers & Ethique** reste inchangée, en charge de l'évolution du métier du Property Management, sa réglementation, ses méthodes, ses outils et ses systèmes d'information.

> **Patrice Cailly/Yxime reste responsable de la commission Métiers & Ethique.**

> **Jean-Philippe Pfertzel/Telmma en est le co-animateur.**

- La **commission Communication, Etudes et Evènements** devient la **commission Etudes & Statistiques**. Elle est en charge du suivi et de la publication d'études et de la collecte de statistiques sur le property management, cette commission permet d'avoir des éléments économiques tangibles afin, notamment, d'apporter des éléments concrets de communication

> **Jean-Jacques Picard/Picard Gestion Active est le responsable de cette commission**

La communication et l'évènementiel seront désormais assurés par Françoise Leroy sur le plan opérationnel qui agira sous la responsabilité du bureau.

--- §§§---

Dans chaque commission, un membre du Bureau aura pour rôle d'orienter et d'organiser les travaux, et d'en rendre compte lors des réunions du Bureau.

Le Bureau et chacune de ces commissions permanentes peuvent, en outre, créer autant que de besoin des groupes projet pour traiter de divers sujets.